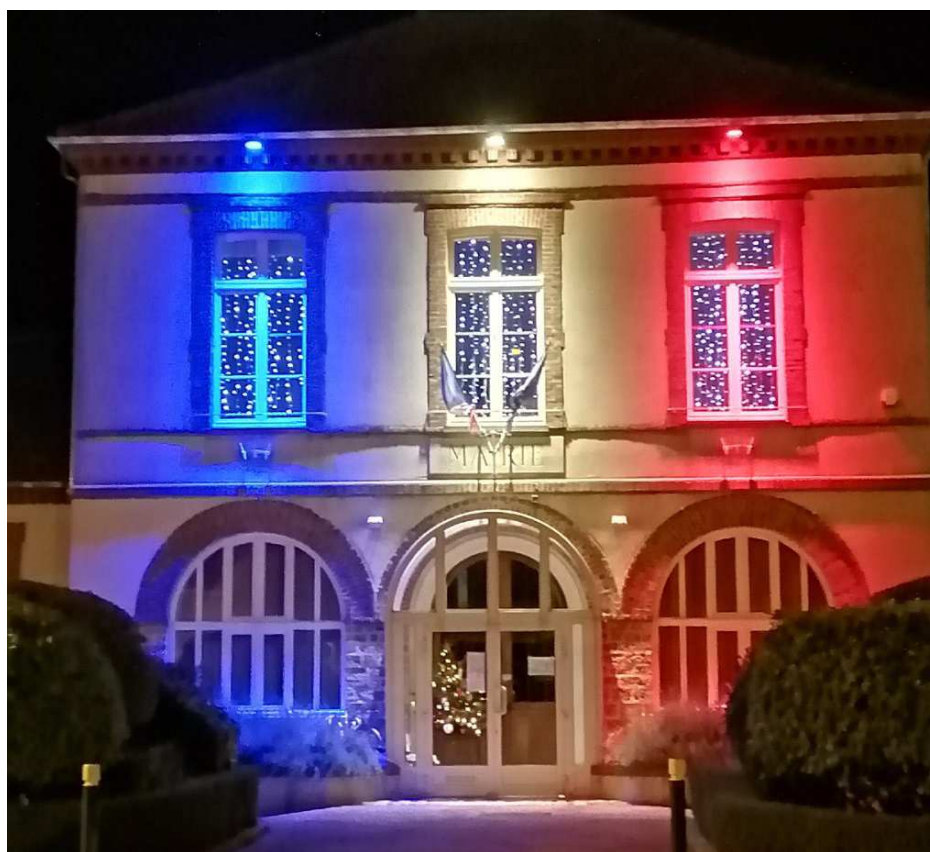




En direct de Choisy

Décembre 2020 – N° 78



Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE

01 64 75 81 90 / mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr

www.choisy-en-brie.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h

5, route de la Ferté Gaucher



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes et Chers Choiséens,

Voilà, nous y sommes, la fin de l'année 2020 approche et pour une fois c'est tant mieux !

Ce virus, depuis plus de neuf mois, est dans toutes les conversations et surtout impacte très largement nos vies.

Nous entrevoyons peut être le bout du tunnel dans le premier semestre 2021, prudence cependant, conservons les gestes barrières et limitons nos contacts avec nos aînés et les plus fragiles.

Cette fin d'année normalement joyeuse et conviviale doit rester un moment de partage et de bienveillance.

Malheureusement et pour tenir compte des circonstances particulières, les traditionnels « Voeux du Maire », n'auront pas lieu cette année, à mon grand regret.

En 2021, je vous l'assure, ils seront plus importants et bien sûr, les fameuses remises de prix des maisons fleuries et des maisons illuminées y prendront toute leur place.

L'équipe municipale, mise en place le 23 juin dernier, a oeuvré dans des conditions particulières, mais a fait face à ses responsabilités, et à ses engagements pour le bien de tous les habitants.

Nous avons achevé plusieurs opérations :

- Les sanitaires communs aux deux salles associatives ont été rénovés et mis en accessibilité.
- Profitant de la réfection du tapis d'enrobés de la route de La Ferté-Gaucher jusqu'au carrefour de la route de Rebais par les services du Département, nous avons remplacé une partie des bordures de trottoirs conjointement à ces travaux ainsi que créé un passage piétons protégé et surélevé en face de la mairie afin de sécuriser la traversée de rue.

Par ailleurs, la commune sera, au cours de l'année 2021, dotée de la fibre sur l'ensemble de son territoire.

Nous avons lancé plusieurs programmes structurants pour la Commune :

- Un cabinet de maîtrise d'œuvre a été retenu afin d'entamer la réalisation des travaux du contrat rural élaboré par la précédente mandature, à savoir :

La rénovation et la mise en accessibilité de la mairie et plus précisément l'accès aux personnes à mobilité réduite à la salle des mariages

La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite à notre Eglise Saint Pierre et Paul

La rénovation complète de la salle associative « Jeunes d'Autrefois » renommée salle Rivère

La création, dans l'atelier communal, d'un espace de vie pour le personnel technique, ainsi que l'agrandissement du hangar de stockage du matériel technique

- La commune est en cours d'acquisition d'un local commercial situé dans la Grande rue afin d'y aménager un cabinet fonctionnel et aux normes pour accueillir des professions médicales et/ou paramédicales.

- L'étude d'aménagement du terrain situé entre l'entreprise Mécacel et le lotissement du champ de l'Etre
- Le réaménagement du sanitaire de la salle polyvalente ainsi que le remplacement de son système de chauffage
- La poursuite des travaux de sécurisation des grands axes de la commune afin de limiter la vitesse et les incivilités des automobilistes
- Une approche, respectueuse de l'environnement, pour entretenir notre cimetière plus efficacement, l'engazonnement des allées avec un procédé innovant et l'aide dans ce domaine, d'un spécialiste, M. Largillier, habitant de la Commune. Un appel aux bénévoles sera lancé pour réaliser les travaux préparatoires.
- Notre volonté d'intégrer le syndicat de préfiguration du Parc Naturel Régional et de participer à l'élaboration de sa Charte

Tous ces programmes font et feront l'objet de dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat, la Région Ile de France, le département, sans lesquelles nous ne pourrions réaliser tous ces projets.

La Commune ne peut assumer seule, sur son budget, les sommes importantes de toutes ces opérations. Ces dossiers sont en cours d'élaboration, voire déjà envoyés aux partenaires financiers afin d'obtenir un maximum de subventions.

Comme chaque année, les illuminations et décorations de Noël ont été installées dans tout le village avec la participation de très nombreuses et nombreux bénévoles ainsi que de nos deux agents techniques ; je les en remercie chaleureusement.

Sur tous ces points, depuis notre élection de juin dernier, j'espère vous avoir démontré que votre équipe municipale est à pied d'œuvre. Ces actions illustrent la détermination de votre municipalité à agir, agir auprès de sa population, agir pour dessiner de nouvelles perspectives pour Choisy en Brie et les Choiséens.

Vous le constaterez, sur ce point, nous ne sommes pas optimistes mais déterminés.

Pour autant, dans cette période de pandémie et de crise à venir, nous pourrions être en proie à l'inquiétude et bien non, car à mon sens, l'heure n'est plus à la compassion qui donne seulement bonne conscience, mais bien à la mobilisation et à l'action.

Sans ignorer les réalités, les inquiétudes et les angoisses du lendemain, il nous faut aborder les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, comme des opportunités. Des opportunités pour dessiner demain, de nouveaux comportements et de nouvelles mentalités.

Je ne saurais conclure mon propos, sans livrer à votre réflexion une citation attribuée à SENEQUE, et dans laquelle on peut déceler des valeurs qui nous rassemblent et qui vous ressemblent, et selon laquelle :

*« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas.
C'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. »*

Avec force, avec volonté, mais aussi et surtout avec espoir et confiance en l'avenir, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, pour cette nouvelle année 2021, je vous adresse à vous et à vos proches, nos vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de prospérité pour une nouvelle année pleine d'optimisme.

Votre Maire

Daniel TALFUMIER

Bonjour les bébés

Le 23 septembre 2020
Le 22 octobre 2020
Le 17 novembre 2020

Raphaël RENAULT
Alice COSTE
Marley LÉTIN KMIEC

Ils nous ont quittés

Le 6 novembre 2020
Le 26 octobre 2020

Nicole AMEDJKANE
Réné MARTEAU

DEFILE DU 11 NOVEMBRE



Ce 11 novembre, Choisy en Brie vit l'hommage aux disparus de la grande guerre le plus déconcertant !

En effet, état d'urgence sanitaire oblige, seul Monsieur le maire, Madame et Monsieur les adjoints et le porte-drapeau assurèrent le défilé sans public, sans musique, sans hymne national.

En cette année anniversaire du centenaire du Soldat inconnu, ce dernier, et les victimes du conflit de 14/18, furent honorés comme il se doit par un dépôt de gerbe et une minute de silence.

Puis, notre maire lût la lettre du secrétaire d'état aux anciens combattants, et, un adjoint, donna lecture nominative de tous les morts en service commandé pour la patrie de l'année écoulée.

Exceptionnellement, ce défilé ne fût pas suivi du verre de l'amitié offert aux habitants de la commune.





La fin d'octobre fût marquée par de nombreuses difficultés de circulation, voire d'embouteillages, dans Choisy en Brie.

En effet, l'entreprise PHILIPPE a remplacé les bordures de trottoir défectueuses, la société WIAME a remplacé l'enrobé de la RD 215 traversant la commune et les employés municipaux ont réalisé l'ensemble des marquages au sol, ainsi que la pose des panneaux.

Un bon coup de neuf pour Choisy en Brie !!

L'équipe municipale en a profité, en accord avec le département, pour renforcer la sécurité routière avec la création d'un passage piéton surélevé en face de la Mairie.

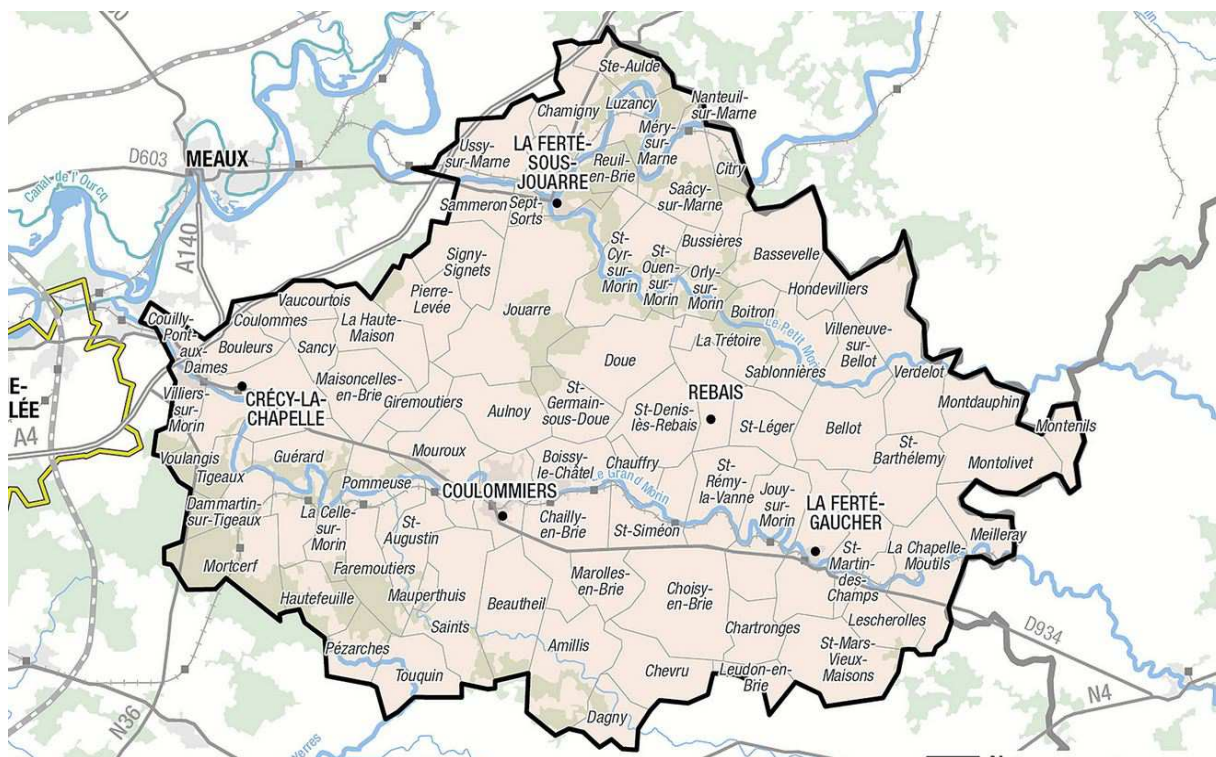
Espérons que, les travaux finis, entre deux surélévations de chaussée, les automobilistes ne confondent pas traversée du village avec anneau de vitesse.



Comme promis dans sa profession de foi, le 26 novembre 2020, le conseil municipal a voté l'adhésion au PNR.

Oui, mais le PNR c'est quoi ?

Depuis plusieurs années, les élus du territoire travaillent à la création d'un **Parc Naturel Régional (PNR)** « Brie et des deux Morin » sur un périmètre arrêté à 83 communes, dont les 31 communes de notre communauté de communes des 2 Morin.



Un PNR n'est pas une réserve naturelle mais un outil de développement territorial orienté vers la valorisation des richesses naturelles, culturelles (savoir-faire, histoire, bâti...) et paysagères.

Quelles sont ses missions ?

- Le développement économique et social durable,
- L'aménagement du territoire alliant qualité de vie et respect de l'environnement,
- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- L'accueil, l'information et l'éducation au patrimoine et à l'environnement,
- L'innovation, l'expérimentation et la coopération.

Pour nos communes, un classement en PNR permettra de valoriser notre patrimoine naturel, culturel, architectural, patrimonial, et renforcer l'attractivité du territoire, avec une ambition forte : incarner une campagne remarquable en Ile-de-France, en devenant le 5ème Parc francilien et le seul à l'Est de la Région.

Ce futur PNR sera l'occasion de mettre en avant le patrimoine naturel et architectural exceptionnel de notre territoire :

- 43 monuments historiques se répartissent sur l'ensemble du territoire de la Brie et des deux Morins : on y retrouve le patrimoine « classique », des monuments protégés (principalement religieux) mais aussi des éléments du patrimoine de proximité comme les lavoirs.
- Trois zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (Crécy-la-Chapelle, Voulangis et Couilly-Pont-aux-Dames), deux aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine en cours d'élaboration (à Coulommiers et à la Ferté-Gaucher) et quatre sites classés ou inscrits dont CHOISY-EN-BRIE.
- Les cultures céréalières et l'élevage : présence de grandes fermes installées sur le plateau central. Isolées et à cours fermées, ces fermes briardes reflètent la grande production agricole.
- Des savoir-faire réputés, pour certains disparus tandis que d'autres toujours vivants mais en perte de vitesse (les filières élevage bovin et production fromagère / les filières pommes et cidres / les filières plantes textiles / les productions industrielles et artisanales / le patrimoine mémoriel).

VISITE DE NOS SENATEURS



Le 27 novembre dernier, nos Sénateurs Anne CHAIN-LARCHE et Pierre CUYERS sont venus se présenter à nos élus, expliquer leur mission et les assurer de leur soutien. Notre Maire a profité de ce moment pour leur évoquer l'ensemble de nos projets et les difficultés que nous rencontrons. Merci à eux.



Nombre de Choiséennes et Choiséens, croyants ou non, connaissent l'Eglise St Pierre St Paul de notre commune, mais combien ont eu le privilège de monter dans son clocher ?

Là, la magie des anciennes charpentes, vous transporte cinq siècles auparavant.

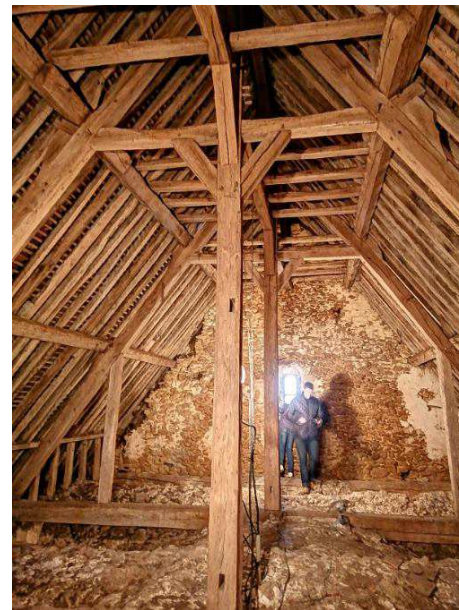


Certes moins spectaculaire que la forêt de Notre Dame de Paris, le "petit bois" de St Pierre St Paul démontre toute la connaissance et le savoir-faire des maîtres charpentiers d'autrefois.

Sans parler de "la balade" au-dessus de la nef (où nous pouvons, entre autres, voir les chaines supportant les deux lustres chauffants), et de la vision du transept non d'en bas, mais d'en haut !

Autant de leçons d'architecture et de charpente qui laissent tout un chacun à réfléchir sur la précision et la minutie des maîtres d'ouvrage à l'époque de la construction de notre belle église.

Longue vie à elle...



ANIMATIONS LOISIRS

Restrictions festives, cela continue !!!

Merci au COVID 19 !!!

Après l'annulation de la soirée à thème du 14 mars, le voyage de printemps, la fête de la musique et la grillade party du 13 juillet, les Membres du bureau Animation Loisirs, ont décidé, non à regret, d'annuler le salon des saveurs, l'arrivée du Beaujolais, la sortie de fin d'année et le réveillon de la Saint Sylvestre.

Début 2021, la sortie au théâtre de Montmirail est d'ores et déjà annulée, et le week-end neige fortement compromis...

Quand notre village enjoué va-t-il retrouver toutes ses activités festives ??

Question est posée à Monsieur Coronavirus !!

ADMR

Une page se tourne à l'ADMR de Choisy en Brie. Après près de cinq années de gestion et de dévouement aux missions que furent les leurs, Jacques Rozec et son épouse Liliane cèdent la place à Manuel Bouret (président) et Martine Bouret (secrétaire).

« *Nous continuerons de mener à bien les projets en cours et futurs* » assure le nouveau président « *même si la barre a été placée très haut pendant toutes ces années* ».

CREATION DE SANITAIRES



Comme indiqué dans le précédent journal, l'ancienne réserve de l'association Animation Loisirs a laissé place à un bloc de deux sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et un sas de communication entre les deux salles associatives.

La rénovation de la salle des Jeunes d'Autrefois viendra conclure ce projet de réaménagement global.



COLIS

Cette année encore, près de 150 colis ont été offerts à nos aînés. Contrairement aux années précédentes et crise sanitaire oblige, ceux-ci n'étaient pas à retirer en mairie mais ont été remis à chacun des bénéficiaires par tous les membres du Conseil Municipal.

Pour en bénéficier, vous devez avoir 69 ans révolus et être inscrit(e) sur les listes électorales.

Le site internet de la commune est en cours de rénovation. Il fait l'objet d'une refonte totale afin de le rendre plus complet et interactif.

De nouvelles fonctionnalités seront proposées comme, par exemple, l'abonnement à une newsletter vous permettant de suivre l'actualité de Choisy en Brie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ramassage des bacs jaunes

Le ramassage des bacs jaunes reprend **le jeudi** en 2021

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.

Dates des vacances scolaires ZONE C

Noël : du vendredi 18 décembre 2020 après la classe au lundi 4 janvier 2021 au matin

Hiver : du vendredi 12 février 2021 après la classe au lundi 1^{er} mars 2021 au matin

Printemps : du vendredi 16 avril 2021 après la classe au lundi 3 mai 2021 au matin

Été : à partir du mardi 6 juillet après la classe

Pour l'année 2020-2021, les classes vaqueront le vendredi 14 mai 2020 (vendredi de l'ascension)

ARRIVEE DU SAPIN SUR LA PLACE DE L'EGLISE



Après une virée remarquée dans les rues de Choisy, le sapin trône désormais sur la place de l'Eglise. Merci à M. Jarjaval pour ce beau sujet !

UN GRAND MERCI !

Plus que jamais, notre belle petite bourgade, et surtout ses habitants, ont besoin de gaité.

Pour ce faire, sapins, guirlandes lumineuses, décorations diverses et autres cadeaux postiches, sont au rendez-vous pour assurer cette délicate mission.

Le tout, orchestré par nos employés municipaux et nombre de bénévoles.





Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Prenez soin de vous !

